



# EXTRAIT

du Registre des Délibérations du **CONSEIL MUNICIPAL**  
de la Commune de **LABRUGUIÈRE (Tarn)**

**SÉANCE DU 14 mars 2007**

**D.G.E.**  
**Programme 2007**

## **Demande de Subventions**

**Vu** les articles L 2334-32 à L 2334-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la décision de la Commission d'Elus réunie le 9 novembre 2006, chargée de fixer les catégories d'opérations prioritaires et les taux minima et maxima des subventions susceptibles d'être accordées au titre de la Dotation Globale d'Equipement des communes pour l'année 2007,

**Considérant** la communication de Monsieur le Sous-Préfet sur ce dossier reçue le 23 décembre 2006,

Prenant en considération la date limite de dépôt des dossiers fixée au 31 janvier 2007 le Conseil Municipal est appelé à communiquer les opérations éligibles figurant parmi les catégories d'opérations retenues numérotées 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6.1 - 7.

Dans le cadre de sa politique en matière d'investissement, la Municipalité souhaite engager des opérations s'inscrivant dans les catégories suivantes :

- **Catégorie 3** : *«acquisition de matériel d'entretien du patrimoine communal ou intercommunal»*  
Acquisition d'une épareuse : coût H.T. : 77 216,00 €  
Subvention sollicitée à hauteur de 40% soit 30 886,40 €
- **Catégorie 4** : *«bâtiments scolaires relatifs à l'enseignement public du 1<sup>er</sup> degré»*  
Groupe scolaire Pasteur : travaux d'aménagement – 1<sup>ère</sup> tranche 2007 -  
Coût des travaux estimé à 100 000 € H.T.  
Subvention sollicitée à hauteur de 40% soit 40 000 €

Au vu des différents éléments relatifs à ces opérations d'investissement,

Vu l'avis favorable des commissions « Communauté d'Agglomération, Urbanisme, Affaires Générales », « Finances » et « Cadre de Vie, Réseaux, Environnement » du 9 mars 2007,

Le Conseil Municipal se prononce **à l'unanimité** :

- Sur cette demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement, programme 2007,
- Autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers correspondants et à effectuer toutes les démarches pour solliciter les financements nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Ainsi délibéré à Labruguière, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

**LABRUGUIERE, le 14 mars 2007**  
**Le Maire,**

**Jean-Louis DELJARRY.**